

Bruxelles, le 12 octobre 2022
(OR. en)

13490/22

**Dossier interinstitutionnel:
2022/0307(NLE)**

**ACP 113
FIN 1062
PTOM 20**

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Groupe "ACP"
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	13244/22 + ADD 1 - COM(2022) 502 final
Objet:	Décision du Conseil relative aux contributions financières à verser par les parties au Fonds européen de développement pour financer ce Fonds, notamment à la troisième tranche pour l'exercice 2022 - Adoption

1. Le 5 octobre 2021, la Commission a présenté au Conseil une proposition de décision du Conseil relative aux contributions financières à verser par les parties au Fonds européen de développement, notamment à la troisième tranche pour l'exercice 2022¹.
2. Le groupe "ACP" a examiné la proposition de la Commission et est parvenu, à son niveau, à un accord sur le texte du projet de décision du Conseil, le 11 octobre 2022.

¹ 13244/22 + ADD 1.

3. Le Comité des représentants permanents est dès lors invité à recommander que, en point "A" de son ordre du jour, le Conseil:
- adopte la décision, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 13274/22, en statuant à la majorité qualifiée conformément à l'article 8 de l'accord interne applicable au 11^e FED²;
 - fasse publier cette décision au Journal officiel.
-

² JO L 210 du 6.8.2013, p. 1.